

- prévoit pour l'Afrique — ou les pays africains qui mettent en œuvre le NPDA — plus de la moitié des engagements au titre de l'aide publique au développement (APD) du G8, annoncés lors de la Conférence de l'ONU sur le financement du développement, tenue à Mexico en mars 2002. Cette aide, chiffrée à 60 milliards de dollars sur 10 ans à partir de 2006, s'ajoute à l'APD des pays du G8, qui fournissent presque 75 p. 100 de l'APD mondiale dirigée vers l'Afrique.

Dans la foulée du Sommet de Kananaskis, le Canada a assuré la mise en place des mécanismes de suivi, en particulier la prolongation du mandat des représentants personnels des dirigeants du G8 pour l'Afrique, de manière qu'ils puissent efficacement mettre en œuvre le Plan d'action du G8 pour l'Afrique et poursuivre le dialogue avec les participants du NPDA. Les représentants personnels continueront d'exercer leurs fonctions jusqu'au prochain sommet, qui aura lieu en juin 2003 à Évian, en France.

Pour plus de renseignements au sujet du Plan d'action pour l'Afrique, visitez le site Web www.g8.fr/evian/index.html et cliquez sur « Documents du G8 ».

En conformité avec la nouvelle façon d'aborder le développement que le NPDA définit pour l'Afrique, le Plan d'action du G8 pour l'Afrique :

- n'impose aucune condition, insistant plutôt sur les principes inscrits dans le NPDA;
- s'ajoute aux initiatives et engagements existants du G8, en ce qui concerne notamment l'éducation, la santé, l'accès numérique et l'allègement de la dette pour les pays pauvres très endettés, ainsi qu'à des engagements plus généraux comme les objectifs de développement du millénaire;
- vise à approfondir les partenariats avec l'Afrique et à intensifier les effets des programmes de développement en répondant plus directement aux priorités africaines, au lieu de se limiter à la mise en œuvre d'engagements précis.